

# Améliorer la formation des demandeurs d'emploi



Jean-Marie Marx,  
directeur de l'AGEFAFORIA  
(l'OPCA des industries  
agroalimentaires), ancien  
directeur général délégué de  
l'ANPE.

Identifier les enjeux et les freins au développement de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et proposer des pistes pour en améliorer sa mise en œuvre, telle était la mission confiée par Laurent Wauquiez à un groupe de travail présidé par Jean-Marie Marx, directeur de l'AGEFAFORIA (l'Organisme paritaire collecteurs agréé (OPCA) des industries agroalimentaires), ancien directeur général délégué de l'ANPE. « *Dans un contexte*

Transformer la politique d'achat de formation, créer une centrale de réservation, institutionnaliser les coopérations avec les OPCA, mettre en place des cellules de coordination territoriale...

Ce sont quelques-unes des 18 propositions du rapport rédigé par Jean-Marie Marx. En voici les principales.

*de crise dont l'impact social se poursuivra au-delà de la reprise économique par un niveau élevé de chômage », le rapport\*, remis début février, formule 18 propositions.*

## Développer les compétences-clés

Premier axe : satisfaire les besoins de recrutement des employeurs, publics et privés. Pour ce faire, le rapport préconise des politiques d'achat de formation mieux articulées à la situation économique. Aux stages normés, il faudrait substituer des dispositifs intégrant des parcours différenciés en fonction des besoins des demandeurs d'emploi. Pour augmenter les contrats en alternance, il conviendrait de faciliter leur démarrage en dehors de

la rentrée scolaire. Les formations liées à un emploi Actions de formation préalables au recrutement (AFPR) et Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) doivent, elles aussi, être développées. Quant aux formations menant aux emplois de demain (services aux personnes, croissance verte, santé), elles pourraient faire l'objet de programmes nationaux ciblés et contractualisés avec les régions, dans le cadre des futurs Contrats de plans régionaux de développement des formations (CPRDF). Une deuxième série de préconisations vise à satisfaire les besoins de compétences des demandeurs d'emploi. La période actuelle de moindre activité pourrait être mise à profit pour développer les compétences de base et les



Patrick Boulte,  
vice-président  
de Solidarités  
nouvelles face  
au chômage  
(SNC)

### Comment SNC a-t-elle accueilli le rapport de Jean-Marie Marx ?

**Patrick Boulte :** Nous sommes très satisfaits qu'un rapport soit consacré à l'accès des demandeurs d'emploi à la formation. Cela fait plusieurs années que nous souhaitons que cette question soit étudiée. Au nom des 35 associations du collectif Alerte (Secours catholique, Emmaüs, Médecins du monde...), nous avons demandé, en 2004, au président du Conseil économique et social une autosaisine sur cette question. Malgré son avis favorable, la démarche n'a pas abouti. Le rapport de

compétences transverses. Il faudrait ainsi doubler le nombre de bénéficiaires de programmes d'acquisition de ces compétences-clés et de lutte contre l'illettrisme. L'acquisition de compétences transverses (aptitude au travail en équipe, maîtrise des outils informatiques, de l'anglais...) devrait faciliter la mobilité professionnelle. Il conviendrait aussi de développer la VAE, en informant les personnes concernées dès le premier entretien. « *Les demandeurs d'emploi doivent également pouvoir être les acteurs directs de leur retour à l'emploi.* » Si leurs projets sont réalistes, ils doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'une orientation vers la formation

pertinente, dans des délais compatibles avec leur situation. Troisième objectif du rapport : « *sécuriser les parcours de formation, rendre transparent le marché de la formation et fluidifier l'accès à la formation* ».

#### Renforcer l'orientation

On pourrait ainsi éviter les fréquents abandons, dus « *à la complexité des dispositifs d'orientation et d'accès à la formation, au grand nombre d'interlocuteurs, à des délais trop longs et à un manque de confiance entre acteurs* ». Afin que les demandeurs d'emploi puissent accéder à des informations pertinentes, la coordination entre les acteurs doit être renforcée, notamment dans

## « *Un rapport sans langue de bois* »

Jean-Marie Marx décrit, sans langue de bois, les faiblesses du système. Il reconnaît que la construction d'un parcours de formation est semée d'obstacles.

### Que pensez-vous de ses préconisations ?

**P.B. :** Trois préconisations nous semblent essentielles : une meilleure information sur les formations disponibles, un accompagnement des demandeurs d'emploi et le soutien aux projets personnels. Le rapport estime en effet que les parcours doivent être personnalisés et qu'il est légitime que les demandeurs d'emploi soient les acteurs de leur mobilité. Cela me semble très nouveau. Autre suggestion intéressante : la participation de professionnels du secteur à des réunions d'information collective. Les demandeurs d'emploi pourraient ainsi éviter de s'engager dans des voies de garage.

### Avez-vous des sujets d'inquiétude ?

**P.B. :** Plutôt des incertitudes. Des négociations restent à conduire entre Pôle emploi, les OPCA et les régions. C'est à l'usage qu'on verra si des réponses sont apportées à ces questions.

Propos recueillis par Sylvie Karsenty

le cadre de la création d'un portail fédérateur. La mission d'orientation confiée à Pôle emploi doit être renforcée et les conseillers personnels professionnalisés. Ils seront les référents de l'ensemble du parcours. Pour ceux qui ont un projet de formation, ces conseillers devraient être désignés dès les premiers mois de chômage. Ils pourraient, si le projet est complexe, prescrire une prestation spécialisée. Autre préconisation : la création d'un extranet, accessible aux professionnels, indiquant les formations accessibles aux demandeurs d'emploi et les places disponibles. À plus long terme, il pourrait évoluer vers une centrale de réservation et s'articuler avec un

outil de gestion de parcours. Le rapport propose aussi d'institutionnaliser des coopérations avec les OPCA qui dépassent les enjeux financiers et de créer des cellules de coordination territoriale regroupant, dans chaque région ou bassin d'emploi, Pôle emploi, la région, les OPCA et le Fongecif. Il propose enfin une évaluation par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Darès) de l'impact de la formation sur le retour à l'emploi.

Sylvie Karsenty

\*Le rapport est disponible sur le site de la Documentation française ([www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000070/](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000070/)).